



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/01/15

Reçu en Préfecture le : 28/01/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 janvier 2015
D - 2015/18

Aujourd'hui 26 janvier 2015, à 15h13,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Marc LAFOSSE

Subventions à diverses associations culturelles. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Budget Primitif élaboré pour l'exercice 2015, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver une enveloppe au titre des subventions votées en faveur des associations culturelles bordelaises pour un montant de 4 101 720 euros.

Il convient aujourd'hui d'affecter, sur cette enveloppe la somme de 3 131 720 euros, que je vous propose de répartir ainsi :

Axe 1 du DOC – Donner l'envie de culture à tous : Les quartiers au cœur du projet culturel
Trois associations œuvrent sur le territoire bordelais au plus près des habitants et participent de la construction de l'identité culturelle des quartiers.

Chahuts	34 000 euros
Allez les filles - ADMAA	15 000 euros
Bruit du Frigo	10 000 euros
Total	59 000 euros

Axe 1 du DOC – Donner l'envie de culture à tous : développer l'art dans l'espace public

La culture, lorsqu'elle utilise l'espace public comme support ou comme scène, a notamment vocation à mettre la Ville en valeur et à rendre l'art plus facilement accessible. C'est pourquoi Bordeaux soutient :

Cie Bougrelas	4 000 euros
Opéra Pagai	12 000 euros
Les vivres de l'art	4 000 euros
Total	20 000 euros

Axe 2 du DOC – Favoriser l'innovation et la création : accompagner la création, soutien aux lieux de fabrique

La Ville s'engage à soutenir la création dans l'ensemble des champs artistiques. Le soutien aux artistes et aux créateurs contribue à la consolidation de l'identité culturelle bordelaise, renforce l'attractivité et le développement de la Ville.

Cie les Marches de l'été	6 000 euros
Théâtre National Bordeaux Aquitaine (TNBA)	1 568 000 euros
Manufacture Atlantique	190 000 euros
Glob Théâtre	100 000 euros
Théâtre du Pont Tournant	45 000 euros
la Boite à Jouer	16 000 euros
l'œil / la lucarne	11 000 euros
Ecole de cirque de Bordeaux	3 000 euros
Parallèles Attitudes Diffusion – Rockschool	214 000 euros
Collectif Inox	8 500 euros
Cap sciences	25 000 euros
Migrations Culturelles Aquitaine – Afrique (MC2A)	12 000 euros
Kiosque Culture	45 000 euros
Espace 29 A5Bis	20 000 euros
FRAC Aquitaine	15 000 euros
Raymonde Rousselle	3 000 euros
Total	2 281 500 euros

Axe 2 du DOC – Favoriser l'innovation et la création : soutien aux acteurs de la culture

Le soutien aux acteurs de la culture est indispensable parce qu'il contribue au maintien d'une forme de « bien-vivre ensemble », parce qu'il facilite l'expérimentation et la création artistique et qu'il contribue au développement de l'emploi culturel.

Théâtre

Cie Soleil Bleu	22 500 euros
-----------------	--------------

	Cie Ouvre le Chien	22 500 euros
	Collectif O'SO	3 000 euros
	Cie travaux publics	12 000 euros
	Groupe Anamorphose	10 000 euros
	Cie la boîte à sel	3 000 euros
	Intérieur Nuit	4 000 euros
	Cie Tombés du ciel	5 000 euros
	Vénus	12 000 euros
	Théâtre Job	8 000 euros
Danse		
	Cie Ariadone	5 000 euros
	Cie Paul les oiseaux	11 000 euros
	Cie la Coma	13 000 euros
	Cie Révolution	13 000 euros
	Compagnie Fabre Senou / Kouabo	6 000 euros
Musique		
	Bordeaux Chanson	2 000 euros
	Cie le grain	11 000 euros
	Groupe Eclats	15 000 euros
	Proxima Centauri	10 000 euros
	Les Surprises	2 500 euros
	Einstein on the beach	5 000 euros
	Banzai Lab / ASIL	4 000 euros
	Ensemble Pygmalion	25 000 euros
Ecrit		
	Le Festin	9 000 euros
	Lettres du monde	7 500 euros
	N'a qu'un œil	5 000 euros
Cinéma / arts visuels		
	Monoquini	3 000 euros
	Fenêtre sur rue	2 000 euros
	L'Agence créative	3 000 euros
	Zébra 3	10 000 euros
	L'Ouvre boîte	1 500 euros
	Documents d'artistes Aquitaine	3 000 euros
	POLA	15 000 euros
	Act'image	2 500 euros
	Cdans la boîte	2 500 euros
	Le Labo révélateur d'image	2 500 euros
	Total	289 000 euros

Axe 3 du DOC – La culture, facteur d'attractivité et de rayonnement : la politique événementielle

La politique événementielle, si elle est destinée en premier lieu à l'animation de la Ville pour les bordelais en leur permettant de se retrouver autour de moments culturels, festifs et conviviaux, contribue au développement de son attractivité et de son rayonnement. La politique événementielle contribue également au dynamisme de la Ville ainsi qu'à son développement touristique.

	Cie les marches de l'été : Festival 30'30''	20 000 euros
	Quatuors à Bordeaux	35 000 euros
	Bordeaux Rock : Festival Bordeaux rock	5 000 euros
	Renaissance de l'orgue à Bordeaux	6 000 euros
	Musica in Cathedra	500 euros
	Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine : L'Escale du livre	185 000 euros
	Permanences de la Littérature : Festival Ritournelles	13 000 euros
	Association Culturelle des Chartrons : Marché de la poésie	2 000 euros
	9-33 : Regard9	15 200 euros
	Théâtre des Tafurs : Demandez l'impossible	3 000 euros
	Centre Jean Vigo Evénements : Ciné Concerts	10 000 euros
	Cinéarges	3 000 euros

Semer le doute : FIFIB – Festival international du film indépendant	65 000 euros
Itinéraires des photographes voyageurs	14 000 euros
Total	376 700 euros

Axe 3 du DOC – La culture, facteur d’attractivité et de rayonnement : renforcer le rayonnement des artistes bordelais / mieux articuler politiques culturelle et touristique
 Ville d’Art et d’Histoire, classée au Patrimoine Mondial de l’Unesco, Bordeaux soutient la valorisation de son patrimoine, la diffusion de son histoire mais aussi le développement des relations avec ses partenaires internationaux.

Institut Français	29 000 euros
Mémoire de Bordeaux	38 000 euros
Société Archéologique de Bordeaux	16 770 euros
Académie Nationale des Sciences, belles lettres et arts de Bordeaux	7 600 euros
Société d'histoire de Bordeaux	2 000 euros
Amis de l'Ars et Fides	2 000 euros
Amis de Jean Moulin	1 000 euros
Cercle Etudes et culture française	150 euros
Pétronille	3 000 euros
Promotion du grand Saint Michel	3 000 euros
Tout art faire	1 000 euros
Total	105 520 euros

Les crédits restants, comprenant notamment le Fonds d’Aide à la Création et le Soutien à l’Innovation, seront répartis en cours d’exercice.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2015, rubrique 30 - nature 6574, ainsi qu'à élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l’Hôtel de Ville, le 26 janvier 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT